



Le Puy en Velay,
Le vendredi 14 juin 2019,

Monsieur le Directeur
Centre Hospitalier Emile Roux
12 Bd du Docteur Chantemesse
43000 Le Puy en Velay

Monsieur le Directeur,

Conformément à la réglementation en vigueur, les syndicats la CGT, Cfdt et FO du Centre Hospitalier Emile Roux, vient ce jour, vendredi 14 juin 2019, déposer un préavis de grève de 24 heures reconductible à partir du lundi 17 juin 2019 à 7 heures.

La grève concerne tous les personnels non médicaux du service des urgences (S.A.U.).

Les revendications sont les suivantes :

- Sur le plan national :
 - L'arrêt de la fermeture de lits d'aval et la création de lits nécessaires à l'arrêt des hospitalisations sur des brancards,
 - L'arrêt de la fermeture des services d'urgences, y compris la nuit, pour maintenir une activité 24h/24,
 - L'arrêt de fermeture des lignes de SMUR,
 - L'augmentation immédiate des salaires de 300 euros net mensuel, soit l'équivalent de 80 points d'indice supplémentaire et l'arrêt du gel du point d'indice,
 - La stagiairisation de tous les contrats précaires,
 - Une augmentation des effectifs égale proportionnellement à l'augmentation d'activité chaque année et un rattrapage des années antérieures,
 - L'application du référentiel SUDF comme objectif cible pour les effectifs notamment PNM.
- Sur le plan local :
 - La création de postes pour une présence administrative la nuit,
 - La création de postes pour la présence d'un agent de sécurité 24h/24h formé,
 - Le remplacement systématique des agents absents (maladie, maternité, congés, formation...),

- La reconnaissance salariale de la pénibilité des horaires alternant jour/nuit, la majoration de la prime de nuit, et l'octroi d'une prime au titre des risques auxquels les agents sont exposés,
- La réouverture de lits en aval avec un effectif adapté pour que les patients dont le dossier est clôturé aux urgences puissent être admis en service dans l'heure qui suit quelque soit le moment de la journée ou de la nuit,
- La remise en état des locaux,
- La mise à disposition de matériels en nombre suffisant, notamment de soins, linge, épicerie, magasin... pour permettre un meilleur accueil des patients,
- L'entretien du matériel utilisé au quotidien et son remplacement quand il est vétuste,

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos salutations distinguées.

La secrétaire du SID CFDT
Santé sociaux 63/43

Christelle SCHINCARIOL

La secrétaire du syndicat CGT
Santé du CHER et des Ets Publics
du Bassin du Puy

Amandine RABEYRIN

La secrétaire de section FO

Carine QUINTIN